Le Sénat a examiné le projet du budget pour l'année 1923

Le budget sera difficilement équilibré a déclaré le rapporteur général

Le Sénat a consacré sa séance à entendre le rapport de M. Henry Bérenger, sur le projet de budget prévu pour 1923.

Le déficit de quatre milliards que présentait le budget, quand il est venu du Sénat, est disparu... théoriquement du moins.

Les dépenses à effectuer dans nos régions libérées (budget des dépenses recouvrables) seront, vu la carence allemande, incorporées et supportées par le budget général. Les droits des sinistrés semblent donc sauvegardés.

Malheureusement la situation n'en reste pas moins précaire, par suite de la politique d'emprunt que pratique le ministre des finances d'une manière continue et cette situation ne pourra aller qu'en s'aggravant, si nous continuons à suivre les mêmes errements.

La séance n'a pu se terminer sans qu'on ait, une fois de plus, proposé de réaliser des économies dans les régions libérées. Il est vrai que l'exemple vient d'en haut-lieu.

Vers l'invalidation de l'élection de M. Petit sénateur du Pas-de-Calais

Au début de la séance, M. Paul DUPUY dépose un rapport au nom de la commission chargée d'examiner l'élection de M. Amédée Petit, comme sénateur du Pas-de-Calais.

La commission, presque à l'unanimité, a conclu, en raison des faits qui se sont produits lors de l'élection, à l'invalidation.

Le premier président de la Cour d'Appel ne siégera sans doute plus longtemps dans ses conditions au Luxembourg.

Le discours du rapporteur général du budget

La Commission des Finances du Sénat aurait équilibré le budget

M. Henry BERENGER, rapporteur général, commence par rendre hommage au contribuable français, grâce auquel deux milliards de plus value dans le rendement des impôts ont apparu et ont largement contribué au rétablissement de l'équilibre.

Il a fallu néanmoins, dit-il, de nouvelles économies pour combler le déficit qui était de 3 milliards 700 millions dans le budget présenté par la Chambre !

La plue-value budgétaire sera vraisemblablement cette année de 2.200 millions. Les dépenses seront comprimées et diminuées de deux milliards.

Le budget général (c'est-à-dire celui incombant réellement à la France) aurait été de quatre milliards deux cents millions. Donc, si notre pays avait recouvré sur l'Allemagne ce qu'elle lui devait notre budget présenterait un excédent important de recettes.

La charge du budget spécial (celui des dépenses recouvrables et qui devrait être supporté par l'Allemagne pourra ainsi être financé par le budget général.

Oui, mais il y a un... mais

Le rapporteur aborde ensuite le point faible du budget, celui des crédits pour le service de la Dette Publique.

Le ministre des finances a dû nous annoncer qu'il devrait demander un supplément de plusieurs centaines de millions de crédits pour y faire face.

Il faut tenir compte aussi des considérables crédits additionnels de l'exercice 1922, si bien que l'excédent du budget de 1923 est déjà absorbé par avance et il sera finalement très difficile de voter ce budget en équilibre.

M. BERENGER conclut en déclarant qu'il faut, avant tout, combattre la politique de l'emprunt à jet continu.

Pauvres régions libérées

Le Sénat entend ensuite divers sénateurs qui présentent des méthodes pour équilibrer le budget et réaliser des économies.

M. HERVEY, sénateur progressiste de l'Eure, trouve naturellement qu'on pourrait réaliser quelques économies dans nos régions libérées. A l'entendre, les réparations deviendraient pour nous une cause d'enrichissement !

M. MILAN, qui lui succède à la tribune, réclame un amortissement progressif de la dette publique, à l'aide d'une caisse d'amortissement créée à cet effet.

On entend encore MM JAPY et COIGNET et la suite de cette discussion générale est renvoyée à mardi matin.

Pour 9 millions de timbres dans une exposition

Bordeaux, 18. — On a déjà signalé la vente d'un timbre de la collection Ferrari, au prix de 100.000 francs.

On a pu voir, dans le grand salon de l'hôtel de Cuzzay, à Bordeaux, pendant l'exposition internationale philatélique, quelques collections dont le prix global ne serait pas inférieur à neuf millions.

« Quelques-uns des timbres exposés ici, nous dit un délégué, ont une valeur à peu près égale à 2 c. bleu, type II, 1851162, des îles Hawaï ».

Les délégués de toutes les sociétés philatéliques de France se sont réunis en Congrès les 16, 17 et 18 juin, à l'occasion de cette exposition. Ils ont envoyé leurs plus vifs remerciements à M. Paul Laffont qui leur a fait, paraît-il, un cadeau inappréciable. Le sous-secrétaire d'Etat des P. T. T. a fait « surcharger » quelques milliers de timbres d'un franc. La surcharge porte ces mots : Congrès philatélique de Bordeaux ».

UNE VILLE QUI RENAIT

Les Œuvres sociales d'Hénin-Liétard sont en pleine reconstitution

Nous avons, en plusieurs articles, démontré tout le travail fait à Hénin-Liétard pour la reconstitution de la grande cité commerciale, industrielle et minière.

Nos lecteurs ont pu apprécier, documents photographiques à l'appui, les résultats dus à l'initiative du citoyen Charlon, maire, et de son actif et clairvoyant conseil municipal.

de salle provisoire que nous avons visitée, nous avons remarqué un tour à bois H. D. P. — 180 longueurs entrepointes 1 m. 20 ; un tour à bois H. D. P. — 320 bancs 3 m. 50 ; 10 établis à deux places, 18 établis à une place.

Actuellement les dépenses occasionnées par le fonctionnement des cours qui sont réguliers, sont presqu'entièrement supportées par la ville

L'ECOLE PROFESSIONNELLE D'HENIN-LIETARD

Nous sommes heureux aujourd'hui de présenter la photographie de l'école professionnelle de mécanique, d'ajustage, électricité, forge, moulage, etc.

Une nomenclature édifiante

Comme l'on peut s'en rendre compte, cette salle immense contient actuellement : une raboteuse à trois vitesses de coupe et une de retour accéléré, deux tours Ernault, un étau-limeur Cincinati, une mortaiseuse à tête inclinable, appareil à mortaiser circulaire, un tour de 260 de hauteur, dépointer, banc à rompu de 1 m. 50 entrepointer, une machine à fraiser universelle Huré, modèle 2, un tour à chariotier de points 120, bancs de 0.850 entrepointres, 38 avec mandrin universel, une machine à fileter Malden, une affuteuse rectifieuse universelle à mains, de 356 entrepointes pouvant rectifier 152 mm. en diamètre, une machine à affuter les forets, une perceuse à colonne, une perceuse sensitive sur colonne avec plateau et étau, perçant jusqu'à 137, une machine à scier alternative, une machine à affuter à l'eau, meule émeri, un bati avec meule, un lapidaire de 500 x 70, une meule grès et son bâti, deux forges doubles, trois forges portatives et 52 étaux d'ajusteur. Voici toute une nomenclature d'outils de grande importance nécessaire pour l'apprentissage des élèves. Les arbres de transmission de force électrique étant en cours de pose, vont donner, avec leurs nombreuses courroies, un autre aspect à l'atelier, surtout dans la partie droite de la photo, rien que pour l'ajustage.

Quant à l'atelier de menuiserie, une autre gran-

d'Hénin-Liétard, malgré les quelques subventions qui sont venues des municipalités des communes voisines.

Le recrutement de l'école

Voici d'ailleurs, à fin décembre dernier, le nombre d'élèves qu'on comptait fréquenter l'école professionnelle. La progression des élèves par années : 1re année, 56 ; 2e année 35 ; 3e année, 29. Soit un total de 120 élèves. Par professions on compte : mouleurs 4, forgerons 7, tourneurs 11, ajusteurs 50, chaudronniers 3, maçons-cimentiers 11, menuisiers-charpentiers 13, serruriers-tôliers 6, monteurs électriciens 12, peintre 1, métreurs-géomètres 2. Total 120 élèves.

Par âges : 13 ans 8, 14 ans 19, 15 ans 21, 16 ans 18, 17 ans 20, 18 ans 10, plus de 18 ans, 22.

Par communes : Hénin-Liétard 97, Dourges 5, Billy-Montigny 4, Harnes 4, Montigny-en-Gohelle 4, Fouquières-les-Lens 2, Noyelles-Godault 1, Rouvroy-Noumédi 1.

Le développement des cours professionnels entraînera nécessairement des dépenses de plus en plus lourdes et il est souhaitable que tous ceux qui s'intéressent (municipalités, sociétés ou particuliers), à l'apprentissage des enfants du peuple, auront à cœur de ne point laisser à la ville d'Hénin-Liétard seule, la charge de fournir les subsides indispensables à une œuvre d'une portée sociale incalculable.

Notre série d'articles est loin d'être épuisée. Nous donnerons d'autres détails sur toute la diversité des œuvres créées à Hénin-Liétard.

J.-B. C.

La paix en Proche-Orient reste toujours en suspens

La solidarité des Alliés est, néanmoins étroite

Lausanne, 18 — Renseignements pris, rien ne justifie le renouveau d'optimisme annoncé par les journaux hier.

Trois formules de paiement des coupons ont été présentées.

Celle qui semblait la moins éloignée des points de vue des alliés a été déclarée inacceptable par le représentant anglais.

La solidarité des gouvernements alliés est, néanmoins, toujours étroite.

Le contre-torpilleur "Splendid" a saisi un transport turc

Londres. 18. — On mande de Constantinople à l'Agence Reuter :

« Le contre-torpilleur britannique « Spendid » a saisi, dans la mer de Marmara, un transport turc venant de Thrace et ayant des canons à bord.

L'AVION-BELIER

Londres, 17. — Le correspondant aéronautique du « Daily Chronicle » consacre un article à l'invention d'un appareil capable, dit-il, de révolutionner la guerre aérienne. Il s'agit d'un aéroplane d'un type spécial qu'on lancerait d'un dirigeable en le laissant tomber sur l'avion ennemi. Pour donner tout son effet utile au choc, la carène blindée de l'appareil serait munie à sa partie inférieure d'une espèce de scie à dents d'acier de grande section. L'homme qui le piloterait viserait les parties les plus vitales de l'avion ennemi, c'est-à-dire les surfaces de commande. Après le choc, il ouvrirait de nouveau les ailes de son appareil, lancerait son moteur et rejoindrait le dirigeable-gigogne pour se préparer à une nouvelle attaque.

L'équipage d'un sous-marin aurait infailliblement péri

Le sang-froid des marins prévint la catastrophe

Toulon, 18 juin. — Un court-circuit s'est produit à bord du sous-marin « Romazotti » de l'escadrille de Toulon, commandé par le lieutenant de vaisseau Meanager, dans l'arsenal du Mourillon.

La présence d'esprit de l'équipage a empêché un incendie.

Un coup de feu a brûlé assez sérieusement le quartier-maître électricien Valenti Schott qui a été transporté à l'Hôpital Saint-Anne.

Siki élève dompteur

Paris, 18. — Siki, dont on pouvait prédire la victoire samedi, et qui se fit disqualifier pour un coup bas après six rounds, d'une bataille où il ne fut pas toujours le meilleur aurait-il l'intention de renoncer à la boxe.

On a beaucoup raillé le fantaisiste Sénégalais lorsqu'il emmena de Paris à Neuilly, où il habite, un lionceau et une panthère. Ce sont là, pensait-on, des hôtes plutôt dangereux pour qui n'est pas dompteur.

Mais, précisément, Siki voudrait devenir dompteur. Il fréquente assidument certaine ménagerie de la foire de Neuilly, manie déjà fort habilement la chaise et le fouet, et compte, avant la fin de l'année, pouvoir faire des débuts publics à la foire de Montmartre.

C'est du moins ce qu'on raconte à Neuilly.

La révolution bulgare serait terminée

Londres, 18. — Une dépêche de Sofia au « Times » signale que le calme règne dans la capitale bulgare et dans les provinces. Le nouveau premier ministre M. Zankoff, a reçu les leaders des cinq partis bourgeois. Il leur a déclaré que le Cabinet actuel, qui n'est que provisoire, serait constitué définitivement dans un ou deux mois. Les cinq leaders des partis bourgeois ont promis leur concours loyal au nouveau gouvernement.

On oublie, on perd, on se laisse voler

Une jeune femme abandonna sa sacoche contenant 12.000 fr.

Paris, 18. — En faisant ses courses hier matin, Mlle Irma Bonnard, 23 ans, rue Cardinet, à Paris, oublia chez un commerçant sa sacoche qui contenait 12.000 francs.

Peu de temps après, elle revenait affolée chez le commerçant, mais la sacoche avait disparu et toutes les recherches effectuées pour la retrouver restèrent sans résultat.

Une plainte a été déposée par Mlle Irma Bonnard, au commissariat des Epinettes.

Un bijoutier s'aperçut que 95.000 fr. avaient disparu

Paris, 18. — L'émotion soulevée, dans le quartier du Faubourg-Montmartre par le vol des 800.000 francs de bijoux et de diamants est à peine calmée qu'une nouvelle disparition — beaucoup moins importante, il est vrai, — vient d'être signalée presque au même endroit.

Une négociant en pierreries, M. Ferdinand Schiff, âgé de 70 ans, et demeurant 1, rue de Châteaudun, se présentait, hier après-midi, au commissariat du quartier Rochechouart, et déclarait qu'il venait de constater la disparition de son portefeuille, contenant une somme de 10.000 francs et 85.000 francs de bijoux.

L'enquête, ouverte aussitôt par M. Pruvost, commissaire de police, n'a pas encore permis d'établir si le portefeuille a été volé dans l'appartement du négociant ou simplement égaré.

Pour voler 40.000 fr., un individu fit preuve d'une grande audace

Paris, 18. — Un vol de 40.000 fr. a été commis, samedi après-midi, dans un grand hôtel des Champs-Elysées et dans des circonstances qui démontrent l'habileté remarquable du voleur.

Vers 14 heures 30, l'employé du bureau de change dudit hôtel, M. le comte A..., ancien officier russe, attaché à la Cour impériale, ferma son bureau pour se rendre au lavabo. C'est pendant son absence, qui dura à peine trois minutes, que le vol fut commis. Une serviette de cuir noir, contenant 40.000 fr. en billets de banque, fut enlevée du bureau par le guichet.

L'enquête de police, immédiatement ouverte, a permis de consigner les faits ci-dessous :

Un individu de haute taille se promenait dans le couloir de l'hôtel avec, sur le bras, son pardessus — on verra que ce détail n'est pas sans importance. — Tout à côté, une riche Américaine examinait des bijoux placés dans une vitrine attenant au bureau de change. En face, dans le même couloir, installée derrière son comptoir, une jeune femme débitait à quelques clients de l'hôtel divers objets vendus au profit d'une œuvre de bienfaisance.

L'homme au pardessus, que l'Américaine gênait pour « travailler » vite, prenant son vêtement à deux mains se mit à le secouer à bout de bras, se tournant ostensiblement du côté de l'Américaine. Incommodée, cette dernière traversa le couloir et s'adressant à la dame du petit comptoir, lui dit en anglais quelques mots dont la signification peut se traduire ainsi : « Ce monsieur, quel goujat! »

Cependant, la manœuvre avait réussi, l'Américaine s'était éloignée du bureau de change. Prestement, l'inconnu ouvrait le guichet, passait le bras, saisissait de la main la serviette de cuir et filait sans être inquiété.

Personne n'avait rien vu, et ce n'est qu'au retour du comte A..., que ce vol audacieux fut découvert.

300.000 francs de bijoux ont été volés dans un magasin

Bordeaux, 18. — Entre midi et 2 heures, deux cambrioleurs ont pénétré dans une bijouterie, Cours de l'Intendance et se sont emparés de divers bijoux.

D'après la première évaluation, le montant du vol atteindrait 300.000 francs.

Les cambrioleurs se sont introduits dans l'immeuble en passant par un couloir et ont pénétré dans la bijouterie en perçant un mur à l'aide d'une pince-monseigneur, qui fut retrouvée sur les lieux.

L'anniversaire de la réunion de la Haute-Silésie à la Pologne

Varsovie, 18. — Hier dimanche, la Haute-Silésie polonaise a célébré le premier anniversaire de sa réunion à la Pologne.

Aux fêtes qui ont eu lieu à Kalowice, prenaient part le président de la République, M. Wejetchewski ; les ministres du Commerce, M. Xuchaquaki ; du travail, M. Darowski ; le président de la Chambre, M. Rataj. La messe a été célébrée par le vicaire apostolique, Mgr Chlond.

M. Korfanty député, et plusieurs autres orateurs ont prononcé des discours, après quoi le président de la République a inauguré une plaque commémorative, destinée à rapeler le souvenir de la réunion de la Haute-Silésie à la Pologne.

Le chef de l'Etat a décoré de l'Ordre Polonia Restituta les personnalités qui se sont distinguées dans le mouvement patriotique de Haute-Silésie. Ensuite a eu lieu une revue des troupes, puis un cortège patriotique

Une loi qui encore doit être améliorée

Celle sur le repos hebdomadaire dont tous les travailleurs doivent profiter

La nécessité du repos hebdomadaire a été si souvent démontrée par les hygiénistes, les moralistes et les sociologues que l'on jetterait la plupart des gens dans l'étonnement si on leur disait qu'il n'est cependant point le lot commun à tous les travailleurs.

C'est seulement celui de la majorité.

Dans les ateliers le repos du dimanche est généralement adopté. Il faut même ajouter que, depuis l'établissement de la semaine anglaise, on n'use plus guère de la possibilité inscrite dans la loi de suspendre 15 fois par an cette trêve à la durée du travail hebdomadaire. En cas de besoin, les heures supplémentaires se placent dans l'après-midi du samedi, laissant ainsi intact le repos dominical.

Mais dans le commerce ? Laissons, à dessein, les maisons de commerce en gros qui, avant d'y être contraintes, observaient la loi de huit heures et, par conséquent, le repos du dimanche. Laissons également les grands magasins qui, eux aussi respectent le repos hebdomadaire collectif.

Ces maisons n'absorbent pas la totalité des employés des deux sexes ; une fraction importante est attachée au petit commerce, à ce commerce pulvérisé des quartiers populeux et excentriques.

Pour ceux-là, le repos hebdomadaire est-il une réalité ? Conserve-t-il pour eux, ce caractère dont on se plaît à l'orner ?

La dérogation a multiplié les inégalités et ouvert la porte aux abus

La loi de 1906, incorporée dans le chapitre IV, livre II, du Code du Travail, établit que « ouvriers et employés ne peuvent être occupés plus de six jours par semaine ». Principe : le repos doit être donné le dimanche.

Mais immédiatement surgit un correctif à ce principe : les dérogations se déroulent. Ce repos peut être donné un autre jour que le dimanche, ou du dimanche midi au lundi midi, ou le dimanche après-midi avec un repos compensateur, où par roulement, enfin de toutes manières propres à anéantir le bienfait du repos pris en commun par tous les membres de la famille.

La dérogation, qui avait pour but de donner de la souplesse à la loi, a multiplié les inégalités, ouvert la porte aux abus, et rendu illusoire toute la portée de la réforme.

Il faut feuilleter les travaux préparatoires de la loi, si l'on veut connaître les considérations qui ont rendu le législateur timide : considérations à l'égard du petit commerçant ; considération à l'égard du consommateur tenu alors dix heures par jour à l'atelier et qui, rentrant tardivement dans son quartier, ne pouvait faire ses achats que le dimanche.

Voilà les raisons du protéiforme régime de la loi ; voilà pourquoi il est défectueux. Une surveillance un peu relâchée a fait le reste ; et le service de l'inspection du travail aujourd'hui chargé de faire appliquer la loi dans le commerce sera appelé à constater les cas scandaleux d'employées occupées dans de petites maisons, n'ayant droit qu'à un repos mensuel ou bi-mensuel !

Navrante constatation : le repos hebdomadaire, même pris un autre jour que le dimanche, n'est pas toujours observé.

Mais puisqu'il semble que l'on cherche à rendre de la vigueur à une loi que quelques-uns paraissent mépriser, ne serait-il pas temps d'examiner s'il n'y a pas lieu d'abolir les dérogations justiciables, peut-être, en 1906 déjà bien contestées ?

Les intentions du législateur

Quand on relit les discussions qui se prolongèrent, tant à la Chambre qu'au Sénat ou au Conseil supérieur du travail, on sent que le vœu dominant était que le repos hebdomadaire fût donné collectivement le dimanche.

On exceptait de cette règle générale le commerce de l'alimentation et celui des transports pour lesquels un régime spécial est évidemment indispensable, même dans les conditions présentes.

Le désir de voir unifier pour le plus grand nombre possible de travailleurs le jour de repos hebdomadaire est resté vivace au cœur de ceux qui ont souci du mieux-être général.

Les objections partonales et ouvrières même — de 1906 — contre l'adoption du dimanche ont perdu de leur puissance. L'application de la semaine de 48 heures, étendue déjà à bon nombre d'industries, avec la fréquente adjonction de l'après-midi du samedi, permet à la classe ouvrière de faire ses achats un autre jour que le dimanche.

C'est favoriser le caprice égoïste de l'acheteur que de lui laisser des possibilités superflues. D'ailleurs, les habitudes se modifient peu à peu ; le jour de grande vente se déplace ; les commerçants de quartiers qui sont de bonne foi, assurent que le chiffre d'affaire du samedi dépasse celui du dimanche. L'abrogation des dérogations pour tout autre commerce que ceux nommés plus haut hâterait purement et simplement l'évolution en marche

Mais, dira-t-on, comme en 1906, les commerçants qui n'ont pas d'employés pourront, eux, garder leurs magasins ouverts et faire une concurrence préjudiciable à leurs voisins ! Pauvre concurrence, en vérité ! Combien sont-ils ceux-là en nos temps où les frais écrasants ne peuvent être compensés que par un gros chiffre d'affaires.

N'a-t-on pas remarqué le nombre croissant, parmi les magasins de quartier, des succursales : chaussures, lingerie, corsets, modes, maroquinerie, etc., installées par les fabricants eux-mêmes ? La vente directe par l'intermédiaire de ces maisons parsemées dans les grandes villes et habilement alimentées de la marchandise convenable au genre de clientèle, s'étend de plus en plus et la place laissée au petit marchand se restreint.

La race du modeste boutiquier qui, seul avec sa femme, amassait de faibles rentes en peinant sans trêve pendant quatante ans est une race qui s'éteint. La génération actuelle veut, en travaillant, vivre mieux ; son horizon dépasse les bornes de son comptoir ; et, à la vérité, les malheureux qui se sont engagés seuls dans les soucis d'un petit commerce sont réduits à l'esclavage par leurs plus gros voisins.

« Que tout le monde ferme le dimanche, disent-ils, et certes, nous ne serons pas les derniers à en faire autant »

Les lois sanctionnent les mœurs : les mœurs françaises de 1923, très différentes de celles de 1900, appellent une révision de la loi qui traînera dans nos habitudes industrielles et commerciales le repos hebdomadaire.

Marguerite BOURAT.

Une famille de Sin-le-Noble empoisonnée par de la charcuterie

UN LILLOIS, M. LOUCHEUR, FUT ÉGALEMENT INTOXIQUÉ

M. Jules Deglave, 50 ans, surveillant aux usines Arbel, demeurant 1, rue Pasteur, à Sin-le-Noble, avait reçu la visite de son beau-frère, M. Louis Loucheur, rue de l'Alma à Lille. On se mit à table et toute la famille fit honneur à un assortiment de charcuterie qui provenait de chez M. H..., charcutier, rue du Faubourg. Malheureusement, dès le lendemain, tous les convives tombèrent malades.

M. Deglave dut quitter son travail, en proie à un violent accès de fièvre accompagné de fortes coliques.

Sa femme était également très souffrante, ainsi que son fils Maurice, dont les vomissements présentaient un aspect si inquiétant que le docteur Gugelot, appelé pour le soigner, réserva son diagnostic

Les Lillois présentèrent les mêmes symptômes d'empoisonnement. Revenus chez eux, ils souffrirent d'abominables coliques et durent également mander le médecin.

Le charcutier ayant refusé d'indemniser les malades, M Deglave a porté plainte contre lui. Ce commerçant a déclaré aux gendarmes qu'il avait une grosse clientèle, que sa marchandise était toujours fraîche et qu'aucune viande avariée ne pénétrait dans sa maison. Il a ajouté qu'un certain « pâté de couenne » était assez lourd à digérer surtout pour les personnes qui n'en avaient pas l'habitude et que c'est cette sorte de charcuterie qui incommoda sans doute M. Deglave.

La gendarmerie continue son enquête.

Une bande de jeunes malandrins

Paris, 18 — Des vols étaient commis fréquemment depuis quelque temps, à l'étalage de commerçants voisins de la place d'Italie. Une surveillance fut établie qui amena l'arrestation du jeune Joseph Darocha, âgé de 15 ans. Conduit au commissariat de police, il avoua qu'il faisait partie d'une bande de malandrins dont il était le plus âgé. Ses complices, au nombre de cinq furent appréhendés, puis, après une sévère admonestation, rendus à leurs familles. Seulement, le commissaire de police a envoyé au Dépôt Mohamed Irmal Idir, René Jager, et la femme Louise Converset, qui étaient les recéleurs des jeunes malfaiteurs.

Une histoire à faire dresser les cheveux sur la tête des plus chauves...

L'ACTION SE PASSE A DUSSELDORF

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » raconte une histoire à faire dresser les cheveux sur la tête d'un chauve, écoutez plutôt :

L'action se passe à Dusseldorf. Des enfants jouent sur une prairie dont l'accès est interdit à la population par les autorités d'occupation. Vient à passer un soldat français qui ordonne aux bambins d'évacuer ce pré. Comme les enfants ne s'exécutent pas immédiatement, le soldat braque sur eux un revolver et abat un garçon de six ans qui se tenait debout en riant à trois mètres de lui.

Mais, attendez, ce n'est pas tout. Voilà notre poilu qui se précipite sur le cadavre du mioche pour lui dévorer la cervelle (sic).

Eh bien, c'est très sérieusement que la «Deutsche Allgemeine Zeitung raconte cette histoire ; ce n'est pas de l'humour de mauvais goût, c'est de la vraie propagande.

FEUILLETON DU 20 JUIN 1923 N° 75

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION

PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

Quand Tififi se coucha, ce soir-là, après avoir examiné les deux grosses taches brunes qu'avaient laissées sur la peau de ses bras les pincons féroces de sa tortionnaire, il fut un moment tenté de tout dire au Prince... car il se doutait bien que, désormais, il allait tous les soirs être obligé de subir à nouveau l'effroyable supplice...

Mais après avoir longuement hésité, il se plongeait dans une profonde méditation qu'il concluait finalement par ces mots :

— Non... je ne dirai toujours rien à personne... Quand on est un homme... et qu'on est pas trop bête... on se venge... et je sais bien comment, moi, je me vengerai des méchancetés de Mme Anaïs...

Le lendemain un public particulièrement nombreux emplissait la salle du Théâtre Fluvial.

C'était, en effet, un samedi, et tout le monde sait que, ce jour-là, les théâtres regorgent de spectateurs, à plus forte raison quand ils tiennent un succès, ce qui continuait d'être le cas de « Monsieur Polichinelle ».

Il y avait déjà trois jours, en effet, que la péniche donnait des représentations dans la localité où elle se trouvait actuellement et ce laps de temps avait suffi pour que la « publicité parlée » qui vaut autant que toutes les autres, car elle emprunte les cent voix de la renommée pour se répandre, eût fait son effet habituel sur les habitants de l'endroit prévenu par les spectateurs de la première heure que le Théâtre Fluvial donnait une pièce fort touchante, où un petit comédien prodige se montrait incomparable.

M. Jean-Baptiste Poquelin était plus radieux que jamais car la recette atteignait un chiffre dépassant le maximum, fait encore inconnu dans les annales du Théâtre Fluvial...

On avait dû mettre, il est vrai, des spectateurs partout où il était possible d'en caser...

Comme le temps était très chaud, on avait enlevé toute la cloison de la salle du côté qui donnait sur le milieu de la rivière, opération qui permettait une ingénieuse contruction de cette cloison, — encore une idée de M. Jean-Baptiste Poquelin.

Il entrait, par l'immense baie ainsi formée, un air frais et doux qui n'était pas l'un des moindres attraits du spectacle...

Comme la cloison absente se trouvait remplacée par une sorte de bastingage assez exactement comparable à un bat-flanc, il y avait sur ce bastingage toute une collection de spectateurs qui n'avaient pu trouver de places ailleurs et n'étaient du reste pas les plus mal partagés, car ils jouissaient de toute la fraîcheur de la rivière sans perdre une bribe du spectacle.

Le programme comprenait, ayant « Monsieur Polichinelle », une joyeuse comédie intitulée « La petite santé de Balembois » et qui n'était autre qu'un adroit démarquage du « Malade Imaginaire », transposé dans la vie contemporaine et interprété dans un mouvement endiablé par toute la troupe, y compris Raymond Bauvoir de La Haultinière, qui depuis quelque temps commençait à jouer la comédie et y réussissait fort bien, notamment dans cette pièce, où il faisait une sorte de Monsieur Purgon tout à fait réussi.

La pièce, soulignée par les applaudissements d'un public qui ne demandait qu'à s'amuser, n'avait été qu'un éclat de rire perpétuel...

M. Jean-Baptiste Poquelin en était même un peu inquiet et il exprimait ainsi ses craintes :

— Jamais, après avoir autant ri, ils ne s'attendriront à l'audition de *Monsieur Polichinelle*...

Cependant le moment était venu où le rideau devait se lever sur la pièce rendue célèbre par Tififi, et le premier tableau commençait alors.

Nous ne répéterons pas aux lecteurs ce qui s'y passe, nous contentant de lui rappeler qu'à la fin de ce tableau, le rideau une fois baissé, une figurante, qui n'était autre que Mlle Roselys, prenait la place de Mme Poquelin pour permettre à celle-ci de jouer son rôle... tandis que Tififi devait rapidement déshabiller Boumboum, endosser les vêtements du pantin, se faire ses traits à grand renfort de maquillage et en se collant un faux nez de carton, puis, ainsi transformé, se recoucher tout seul dans le petit lit.

Celui-ci était placé sur la scène de façon telle que l'enfant pût en sortir sans être vudu public et commencer sa transformation, qui demandait un certain temps, avant même que le premier tableau eût pris fin sur le début du somme que la mère faisait alors dans son fauteuil...

Dans les premiers temps, le Prince de la Bohême aidait d'ordinaire Tififi à effectuer son changement de traits et de costume.

Mais bientôt, se sentant capable d'en venir à bout tout seul, l'enfant lui avait rendu sa liberté, ce qui permettait à Raymond de s'installer dans la salle, où il éprouvait toujours un plaisir nouveau à entendre son fils adoptif débiter ses vers...

Ce soir-là, le Prince n'avait pas manqué d'aller prendre place parmi les spectateurs... assez difficilement d'ailleurs, puisque, nous l'avons vu, la salle était archicomble...

Il avait dû se contenter de s'asseoir, lui aussi, sur le bastingage de la péniche...

Or, chose étrange, quiconque aurait songé à surveiller dans la coulisse les faits et gestes de Tifi, tandis que Mme Poquelin achevait de jouer le premier tableau, eût constaté avec surprise que l'enfant semblait avoir complètement oublié de se transformer pour interpréter son second rôle...

Il était paisiblement sorti du lit et, au lieu d'en extraire Boumboum et de lui prendre son costume, il venait de se glisser à plat ventre sous ce lit...

Ce fut de là qu'au moment où le second tableau devait commencer, il lança à M. Jean-Baptiste Poquelin qui demandait : « Tififi, es-tu ? » ces mots, devenus en quelque sorte rituels, car il les prononçait à chaque représentation de *Monsieur Polichinelle* :

— Vous pouvez lever le rideau... je suis dans le lit...

Que signifiaient cette tactique... cette inaction... et enfin ce mensonge... puisqu'il était dessous et non dans le lit occupé par le véritable Boumboum ?...

Le tableau commença....

Anaïs, tandis que Mlle Roselys, dans un costume exactement semblable au sien, sommeillait dans le fauteuil de la mère, entra en scène, allant vivement vers le lit et s'exclamait, comme son rôle le comportait :

Allons, petit, debout... C'est l'heure du réveil... On n'a jamais dû voir un paresseux pareil !...

C'est à cet endroit de la pièce que s'intercalait le jeu de scène rappelé tout à l'heure qui, le jour précédant, avait permis à Mme Poquelin de pincer sournoisement le gras des bras de Tififi...

En achevant les deux vers qui précèdent, elle avait vivement écarté les rideaux du lit... et nous devons mentionner ici qu'à cet instant, Anaïs se réjouissait déjà en son for intérieur à l'idée qu'elle allait recommencer sa petite méchancete de la veille...

Ses yeux, tombant sur le polichinelle ne remarquèrent nullement que c'était bel et bien Boumboum et non Tififi qui, par extraordinaire, en tenait ce soir-là le rôle et, continuant à interpréter son personnage, elle déclamait :

Comment ! ce petit drôle a déserté sa couche !... Où peut-il être allé... c'est singulier... c'est louche !

Elle devait à ce passage commencer à s'irriter... pour finalement s'en prendre rageusement au polichinelle.

Et elle disait alors :

Enfin... que fait-il donc? C'est vraiment ennuyeux Ah ! ce pantin m'agace avec ses deux gros yeux ! On dirait qu'il se rit en prenant cet air bête, De ce que je me mets soudain martel en tête. Pour un peu je croirais que, sur son oreiller, C'est ce stupide jouet qui vient de s'éveiller.

Ah ! non, cependant, il ne s'éveillait pas, l'indifférent Boumboum... et pour cause...

Mais, toute à son rôle... et aussi au morbide plaisir qu'elle escomptait, Anaïs ne prenait nullement garde à l'inertie complète du polichinelle qui, à cet instant, devait effectivement, s'il avait été ce qu'il aurait dû être, remuer les yeux... et sourire...

Et, l'ayant sorti du lit, ce fut sans même s'apercevoir qu'il n'avait pas son poids habituel qu'elle voulut le pincer aux mêmes endroits que la veille...

Mais ses doigts se meurtrirent sur une chair trop résistante pour se laisser tourmenter comme celle de Tififi...

Et au moment où le petit comédien aurait dû lui déclarer :

Oui, Madame, c'est moi, Monsieur Polichinelle, Que vient de réveiller votre voix maternelle...

elle avait compris soudain de quelle mauvaise plaisanterie elle était victime.

(A suivre)